

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. A mon avis, cette question devra être examinée au moment de l'ajournement.

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

LE RAPPORT SUR LES PROGRAMMES

M. Stan Schumacher (Palliser): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État, mais, auparavant, je tiens à dire que je ne vais pas demander qu'une modification soit apportée à la loi instituant la Compagnie des jeunes Canadiens. Compte tenu des élections qui se tiennent en ce moment pour établir un conseil permanent de la Compagnie, le ministre pourrait-il nous dire si l'on projette de modifier le rôle ou la structure de la Compagnie avant que le conseil permanent ait été élu et qu'il se soit réuni, et en particulier le ministre pourrait-il faire rapport à la Chambre de ce qu'il en est des programmes de cette compagnie?

M. l'Orateur: Il me semble que la déclaration que le député demande devrait normalement attendre l'appel des motions. Le député serait-il disposé à demander au ministre de la faire à ce moment-là?

M. Schumacher: Merci, monsieur l'Orateur. Je demande au ministre s'il serait disposé à faire une déclaration à la première occasion avant que ces élections soient terminées. Au besoin, je demanderais à la Chambre de consentir à l'unanimité à ce que le ministre fasse une déclaration dès maintenant.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le ministre revienne à l'appel des motions?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il semble qu'on s'oppose légèrement à la proposition du député.

M. Baldwin: Nous nous en souviendrons. Il n'y a pas de dialogue.

LES CÉRÉALES

LES RENSEIGNEMENTS SUR LES POURPARLERS DE WASHINGTON AU SUJET DE L'ARRANGE- MENT INTERNATIONAL SUR LES CÉRÉALES

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au premier ministre. A-t-il reçu des renseignements au sujet des discussions sur l'arrangement international sur les céréales actuellement en cours à Washington?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. Les deux ministres intéressés sont là-bas pour représenter les intérêts des producteurs de céréales. Je n'ai pas eu de rapport jusqu'ici.

M. Skoberg: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire. Le premier ministre peut-il assurer à la Chambre qu'on fera une déclaration complète à l'appel des motions dès que les deux ministres seront de retour?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur.

LA CONSTITUTION

LES AFFAIRES INDIENNES—LE TRANSFERT DE JURIDICTION AUX ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES

M. J. E. Brown (Brant): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Peut-il dire à la Chambre si le gouvernement compte prendre des dispositions avec les provinces pour modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en supprimant le paragraphe 24 de l'article 91 de sorte qu'à l'avenir toute législation touchant les Indiens au Canada relève de la juridiction des Assemblées législatives provinciales plutôt que du Parlement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en un mot, la réponse à cette question est non; ce n'est nullement dans nos intentions. Si le député veut des explications supplémentaires, peut-être pourrait-il adresser ses questions au ministre qui est le porte-parole du gouvernement sur les affaires indiennes.

LA CONSOMMATION

LA NÉGOCIATION KENNEDY—LE BÉNÉFICE DES PRIX INFÉRIEURS AU CONSOMMATEUR

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Consommation et des Corporations.

Des voix: Oh, oh.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

L'hon. M. Hees: Reprenons cela, voulez-vous?

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hees: Voilà qui est beaucoup mieux. Les fonctionnaires du ministre ont-ils fini de mettre au point le mécanisme nécessaire pour obliger les importateurs à faire profiter les consommateurs de la totalité des